



LA SECTION ABIBAC AU LYCEE ALBERT CALMETTE

Le dispositif de l'ABIBAC a été mis en place, en France et en Allemagne, par les Ministères de l'Education dans le cadre du **Traité de Coopération franco-allemande** en 1994. Il permet aux élèves d'obtenir simultanément deux diplômes nationaux : l'**Abitur** allemand et le **Baccalauréat** général français.

L'inscription est dérogatoire ; elle se fait donc **indépendamment du secteur scolaire d'origine**. Les sessions de 2014 à 2023 ont permis la réussite de 100 % des candidats.

L'établissement ABIBAC partenaire est situé dans la région de Cologne : Le Lycée Dietrich-Bonhoeffer de Bergisch-Gladbach.

LES AVANTAGES ET LES OBJECTIFS DE L'ABIBAC :

La section ABIBAC s'adresse à des élèves francophones désirant acquérir une bonne connaissance de la langue et de la culture des pays de langue allemande. Cet atout fondamental permet un accès prioritaire aux études supérieures en Allemagne dans tous les cursus sans examen d'admission. Les Abi bacheliers poursuivent fréquemment leurs études dans les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles littéraires et scientifiques, dans les Écoles de commerce, les Écoles d'Ingénieurs, les Instituts de Sciences Politiques ou à l'Université.

Dans le cadre des études en France ou en Allemagne, le double diplôme de l'ABIBAC offre un accès privilégié aux cursus intégrés franco-allemands. Ces cursus binationaux de l'Université Franco-Allemande –au nombre de 186 aujourd'hui- sont très prisés dans les Écoles d'ingénieurs ou les Instituts d'Études Supérieures (Voir <https://www.dfh-ufa.org/fr/>).

Créée en 1997, l'Université franco-allemande propose plus de 194 cursus intégrés de formation supérieure, de la licence au master et au doctorat, dans les disciplines les plus variées, du droit à l'économie, des sciences naturelles aux sciences humaines et aux sciences de l'ingénieur. Ces cursus sont opérés par un réseau de grandes écoles et d'universités françaises et allemandes, dans plus de 111 villes universitaires. Soutenus par l'UFA, près de 1 500 étudiants obtiennent chaque année leur double diplôme de fin d'études. Ces formations, qui répondent aux besoins des entreprises en cadres bilingues, constituent un atout pour l'insertion professionnelle.

Est-il utile de rappeler que, face à l'internationalisation des marchés, les entreprises recherchent de vrais profils bilingues ? La pénurie de candidats explique que leurs rémunérations sont généralement de 10 à 15 % plus élevées que celles des candidats sans qualification linguistique. En effet, les candidats au profil bilingue allemand sont très

recherchés sur le marché du travail. Il est intéressant de savoir que les entreprises allemandes retiennent exclusivement le recrutement d'ingénieurs ayant appris l'allemand au cours de leur scolarité, même si la langue de travail peut ensuite être l'anglais.

L'ABIBAC aide donc à une solide construction du dossier post-baccalauréat et constitue un véritable atout pour le curriculum vitae du candidat.

Au niveau de la capacité d'adaptation (culturelle, linguistique et fonctionnelle), il facilite bien souvent après un cursus de formation supérieure l'entrée dans le monde du travail.

LE PARCOURS DE FORMATION :

Les élèves recrutés en section ABIBAC sont regroupés dans une classe de Seconde et suivent les enseignements de tronc commun, à l'exception de l'histoire-géographie et de la langue vivante A. Ils suivent, alors, un enseignement dispensé en langue allemande : en langue et littérature (6 heures par semaine) et en histoire-géographie (4 heures par semaine).

A l'issue de la classe de Seconde, les élèves peuvent accéder aux différentes voies d'enseignement général (enseignements de spécialité proposés par l'établissement).

Les programmes d'histoire-géographie sont définis en commun par les autorités compétentes des deux pays, France et Allemagne. En langue et en littérature allemandes, la liberté de choix est plus grande. La classe de Seconde permet d'enrichir l'expression orale et écrite (niveau visé : B1+) et de s'initier à l'approche littéraire et à l'étude de documents. La Première et la Terminale sont consacrées à l'étude de 4 œuvres littéraires et de 4 thèmes de société/civilisation.

L'examen final, écrit et oral, porte sur les contenus abordés pendant ces **deux années**. Il se compose de **deux épreuves en langue allemande** :

- une épreuve écrite d'histoire-géographie de cinq heures (coefficient 2)
- une épreuve de langue et littérature allemande qui se déroule en deux parties : l'écrit pour une durée de cinq heures (coefficient 1) ; l'oral de trente minutes se déroule devant un jury composé d'un Inspecteur Général allemand et des professeurs (coefficient 1).

Le niveau visé est B2+ en production et C1 en compréhension.

Chaque épreuve des matières ABIBAC est corrigée et notée deux fois : une fois pour l'Abitur (barème et jury allemand) et une fois pour le baccalauréat français.

Ainsi, même une copie moyenne en Abitur obtient généralement une très bonne note au bac.

Pour tenir compte de la spécificité en vue de la poursuite des études, les bulletins font apparaître deux notes distinctes à partir de la Première : la note « Abitur » et la même note, majorée de plusieurs points, au titre de la LVA. Les dossiers de post-bac apportent d'ailleurs toutes les précisions nécessaires afin de mettre en valeur la spécificité de la section ABIBAC.

On peut obtenir le baccalauréat sans avoir réussi l'Abitur (par contre, il faut avoir réussi le bac pour avoir le diplôme de l'Abitur).

MODALITES DE SCOLARITE - Echanges

La scolarité en ABIBAC implique une participation active aux échanges mis en place avec les lycées partenaires en Autriche ou en Allemagne ou proposés par l'OFAJ (Office Franco-Allemand pour la jeunesse : www.ofaj.org). Un échange de plusieurs semaines avec un lycée allemand ou autrichien (**échange individuel**) à la fin de la Seconde est vivement conseillé. Les familles accompagnées par l'enseignant en charge de la Classe devront se mettre en quête d'une famille d'accueil en Allemagne ou en Autriche pour la réalisation de cet échange, via le réseau de contacts de l'établissement à travers l'Autriche et l'Allemagne. La famille et le lycée d'accueil peuvent être dans n'importe quelle région d'Autriche ou d'Allemagne ; il faudra toutefois veiller aux dates des vacances d'été du lycée partenaire afin qu'un séjour de plusieurs semaines en période scolaire soit possible. Le correspondant allemand ou autrichien pourra être accueilli à Nice pendant l'année de Seconde ou de Première. Il est également possible d'effectuer cet échange via le Rectorat de Nice grâce à des conventions entre le Rectorat de Nice et le land de Bavière (Allemagne) ainsi que le rectorat de Graz (Autriche). Cet échange viendra substituer ou compléter les dispositifs de mobilités des élèves.

A QUI S'ADRESSE CETTE SECTION ?

Les élèves doivent posséder un bon niveau en allemand (**niveau A2/B1** du Cadre Européen Commun de Référence) et un niveau scolaire satisfaisant dans toutes les disciplines. L'autonomie, une bonne organisation et une grande capacité de travail sont également des atouts souhaités. La **motivation et une curiosité intellectuelle générale** des élèves sont une priorité dans cette section. Donc des élèves motivés issus d'un enseignement en LV2 Allemand peuvent tout à fait réussir l'Abi Bac.

RECRUTEMENT ET CANDIDATURE :

La Candidature s'effectue avant le 6 mai 2024 (date de réception du dossier dans établissement) avec un dossier spécifique de section Binationales en complément de la procédure Affelnet.

Une Commission se réunit au lycée Calmette au mois de mai afin d'établir un classement des candidats et de sélectionner les élèves les plus aptes à suivre ce cursus. Elle examine avec attention les bulletins de Troisième (1^{er} et 2^e trimestre) ainsi que les avis du professeur d'allemand et du chef d'établissement. Les appréciations de l'ensemble des professeurs éclairent les membres de cette commission sur les **capacités d'attention, de travail et la motivation** du candidat.